

COMMUNE DE LE THIEULIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2016

Sur convocation en date du 3 février 2016, le conseil municipal de Le Thieulin s'est réuni à la mairie jeudi 12 février 2016 à 20h30 sous la présidence de Philippe SCHMIT, Maire.

Étaient présents : Mmes BARTHET Carole, GRELLIER Violette, HALLOUIN Elisabeth, MARCHAL Corine, MARTIN Nadine, Mrs CHRÉTIEN Luc, DOMANGE Franck, PAFFRATH Éric, PANIER Olivier, RIGUET Alain

Secrétaire de séance : Monsieur PANIER Olivier

Le compte rendu de la séance du 10 décembre 2015 a été adopté à l'unanimité

I. POINT SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Elections du Président, Vice-présidents et délégués de la nouvelle communauté de communes Entre Beauce et Perche

Monsieur SCHMIT Philippe a été élu Président

VICE-PRESIDENTS

M. SCHMIT Philippe, Président

M. PUYENCHET Bernard, maire d'Illiers Combray, 1^{er} vice-président en charge de la promotion immobilière en lien avec le développement économique

JAULNEAU Jacky, maire de Chuisnes, 2^{ème} vice-président en charge de l'urbanisme

BUISSON Hervé, maire de Courville sur Eure, 3^{ème} vice-président en charge développement économique en lien avec l'aménagement

MANCEAU Jean-François, maire de Magny, 4^{ème} vice-président en charge de l'interconnexion des réseaux d'eau potable

LOCHON Martial, maire de Bailleau le Pin, 5^{ème} vice-président en charge des contrats régionaux et départementaux et des problématiques de santé

SALMON Pierrette, maire de Saint-Lupercé, 6^{ème} vice-présidente en charge de la petite enfance

MORELLE Philippe, maire de Vieuvicq, 7^{ème} vice-président, en charge de la voirie, de l'aménagement rural et des éoliennes.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DELEGUES

TARANNE Bruno, maire d'Epeautrolle, en charge du numérique

BILLARD John, maire du Favril, en charge de la communication

HUILLERY Céline, maire de St Eman, en charge du tourisme et de la culture

GIGOU Pierre, maire des Châtelliers Notre Dame, en charge du transport

FRANCOIS Marie-Claude, 1^{ère} adjointe d'Illiers-Combray, n'a pas de délégation puisqu'elle n'est pas membre du bureau (le bureau est composé de 33 membres, qui sont les 33 maires)

DASSIER Claude, maire de Fontaine la Guyon en charge du développement économique

Les locaux de la communauté de communes sont à Illiers au 1^{er} étage de la trésorerie, 2 rue du Pavillon depuis le 18 janvier dernier

PLUI

2 PLUI avaient été créés en décembre, un dans chaque communauté de communes, il a donc été décidé de fusionner ces deux PLUI

PISCINE

Les travaux sont arrêtés car l'entreprise a présenté un avenant de 67 000 € que le Président refuse de signer. L'entreprise a décidé de faire des sondages complémentaires de sol, ceux-ci ont conclu qu'il fallait modifier les fondations et faire des micropieux pour renforcer les fondations qui se trouvent à côté de la rivière. Le refus s'explique par le fait que l'entreprise connaît très bien les lieux puisque c'est elle qui a réalisé la 1^{ère}

tranche, elle connaissait donc la configuration du terrain et s'ils avaient intégré cet avenant dans leur prix de départ, ils n'auraient peut-être pas été les mieux-disant

INTERCONNEXION EAU POTABLE

L'interconnexion consiste à mettre en liaison de manière réciproque des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable de chacune des unités interconnectées. Sur le territoire de l'ex Pays Courvillois, c'était déjà bien avancé, mais il y a notamment encore à faire sur Fontaine la Guyon pour un montant d'un millions d'euros. Et sur Illiers seule la 1^{ère} tranche a été réalisée pour un montant de 3 M€ (Illiers-Magny-Bailleau le Pin). La tranche 2 va débuter en avril 2016.

ZONE D'ACTIVITE DE GRANDE CAPACITE

Le conseil communautaire va lancer une procédure de ZAC pour créer une grande zone industrielle au pied de l'échangeur d'Illiers. Un diagnostic archéologique a été fait afin de détecter la présence éventuelle de vestiges, ce qui a été le cas, les travaux sont donc arrêtés et le total des fouilles est estimé à 4 200 000 €.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

La communauté de communes qui avait validé un protocole de séparation avec Céliéno, filiale de la régie du syndicat électrique du Pays Chartrain, chargé de mettre le haut débit dans toutes les communes devait percevoir au 1^{er} janvier, suite à cette séparation, 1 700 000 € permettant le développement du très haut débit sur leur territoire. A ce jour, la Communauté de Communes n'a pas été réglée.

DEPART DES COMMUNES VERS CHARTRES METROPOLE

Une commission s'est tenue à la préfecture pour examiner la situation des communes souhaitant partir à Chartres Métropole. Le vote a été défavorable aux communes souhaitant partir.

ORGANISATION NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les débuts sont un peu compliqués, car le fonctionnement n'étant pas le même, il faut un temps d'adaptation, aussi bien au sein des élus qu'au sein du personnel.

II. TRAVAUX VILLEMAIGRE

Monsieur Le Maire explique que suite à l'enfouissement des réseaux et à la pose de candélabre au lieu-dit Villemaigre, il serait peut-être nécessaire d'envisager l'aménagement de trottoirs, après en avoir délibéré, il est décidé de faire une demande de FDAIC sur ce dossier. Il explique également que le revêtement de la route sera intégralement à la charge du département car cette route est classée C3.

III. LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur Le maire indique que la négociation n'a pas encore avancée car nous sommes toujours en attente de l'accord de la Région.

IV. FDAIC 2016

1. Aménagement des trottoirs à Villemaigre

Suite à l'enfouissement des réseaux et à la pose de candélabre au lieu-dit Villemaigre, la commune de Le Thieulin a décidé d'aménager les trottoirs.

Le projet consistera au busage du fossé, la pose de caniveau, le terrassement pour décaissements des entrées et trottoirs sur une épaisseur de 20cm, la fourniture et la pose de bordures et bordurettes, la pose du calcaire, la préparation des espaces verts.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 56 477.99 € HT

La durée prévisionnelle de l'opération est de 3 mois avec un début de commencement prévu en septembre 2016.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention FDAIC 30 %	16 943.40 €
Autofinancement	<u>50 830.19 €</u>
Montant des travaux TTC	67 773.59 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet et mandate Monsieur le Maire

afin de présenter un dossier de subvention au titre du FDAIC 2016

2. Aménagement local salle des fêtes

Suite à la réhabilitation de la salle des fêtes, la commune de Le Thieulin a décidé d'aménager un local intérieur de rangement.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 12 680.00 € HT

La durée prévisionnelle de l'opération est de 1 mois avec un début de commencement prévu en septembre 2016

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention FDAIC 30 %	3 804.00 €
Autofinancement	<u>11 412.00 €</u>
Montant des travaux TTC	15 216.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet et mandate Monsieur le Maire afin de présenter un dossier de subvention au titre du FDAIC 2016

Monsieur Le Maire informe que pour le suivi des volumes d'eau transitant dans les réseaux et pour faciliter la recherche de fuites, il serait nécessaire de procéder à l'installation d'un compteur de sectorisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet et mandate Monsieur le Maire afin de présenter un dossier de subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Olivier PANIER demande ou en est le dossier sur les travaux du château d'eau.

Monsieur Le Maire explique que la communauté de communes attend la fin de l'étude de sécurisation.

V. DESIGNATION D'UN MEMBRE DE LA CLECT

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un représentant de la commune doit être désigné à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

M. SCHMIT Philippe propose sa candidature

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Philippe SCHMIT en tant que représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. Sablières du Thieulin

Monsieur Le Maire indique que les sablières du Thieulin ont acquis 52 hectares de bois à proximité des sablières (sur 3 communes le Thieulin, les Corvées les yys et St Denis).

L'avis du conseil municipal est sollicité sur le plan de réaménagement des espaces en cours d'exploitation. La principale modification consiste à modifier la cote de remblai.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, valide le réaménagement de comblement des sablières et mandate Monsieur Le Maire afin de signer tout document nécessaire à ce réaménagement.

2. 12^{ème} tour de la Communauté de Communes du PAYS COURVILLOIS

Monsieur Le Maire indique avoir reçu un courrier de l'association l'Etoile Filante qui nous informe que le 12^{ème} tour de la Communauté de Communes du PAYS COURVILLOIS se déroulera le samedi 19 mars 2016 à LANDELLES. Ils sont toujours à la recherche de signaleurs.

3. Chaudière bibliothèque

Monsieur Le Maire informe qu'il va falloir changer la chaudière de la bibliothèque car le corps de chauffe est percé. Nous avons reçu un devis d'un montant de 2 528.88 € HT.

4. Départ en retraite

Monsieur Le Maire informe le conseil que Joelle GADDE, agent de restauration et accompagnatrice dans le car a fait valoir son du départ en retraite à compter du 1^{er} mai 2016

Tour de table :

Luc CHRETIEN demande s'il était possible d'avoir de l'eau chaude dans la caserne des pompiers

Franck DOMANGE demande qui met de la terre entre Villemaigre et la ferme de M. SCHMIT, car la route et les bas cotés sont abimés.

Carole BARTHET indique avoir loué la salle des fêtes samedi dernier suite à la prise de la salle par une association, et le carrelage n'avait pas été nettoyé. Monsieur Le Maire indique qu'il renverra un courrier à chaque président d'association pour leur rappeler dans quel état la salle doit être rendue.

Nadine MARTIN indique qu'elle a aidé le sivop le jour de la grève des enseignantes afin d'assurer le service minimum d'accueil prévu dans ce cas-là. Elle précise qu'elle a fait cela de manière bénévole.

Eric PAFFRATH indique qu'il faudrait que les poubelles au 12 rue du blottier soient sorties par les locataires eux-mêmes. M. SCHMIT indique que la chaudière d'un des locataires est tombée en panne et qu'il a fallu faire intervenir un chauffagiste

Le Maire ,
M. SCHMIT Philippe,

Le secrétaire,
M. PANIER Olivier,

Les membres du conseil,

Mme HALLOUIN Elisabeth

M. PAFFRATH Eric

Mme MARCHAL Corine

Mme GRELLIER Violette

Mme MARTIN Nadine

Mme BARTHET Carole

M. DOMANGE Franck

M. CHRETIEN Luc

Mme RIGUET Alain